

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 29 juin 2020

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 22/06/2020

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY

Présents : 10

Présents : Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL

Votants: 10

Pour: 10

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Romain NOEL

Objet: Signature des contrats d'assurance. - DE_2020_030

Lors de la séance, le Maire expose au conseil municipal qu'il y a une possibilité de renégocier les contrats d'assurance de la commune auprès d'une nouvelle compagnie pour un montant inférieur à celui payé précédemment, il faut pour cela que les contrats soient signés avant le 9 juillet 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Vu l'article L.2122-22 du CGCT fixant la liste des délégations consenties par le conseil municipal au maire :

- AUTORISE le Maire à signer les nouveaux contrats d'assurance souscrits auprès de la SMACL.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme
Les jour, mois et an susdits
Le Maire
Bernard RENOY



| |
|--|
| RF |
| Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN |
| Contrôle de légalité |
| Date de réception de l'AR: 07/07/2020 |
| 004-210402343-20200629-DE_2020_030-DE |